MUTUELLE D'ACTION SOCIALE DES FINANCES PUBLIQUES

Présentation

La Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques, MASFIP, est une mutuelle du livre III du code de la Mutualité dédiée à l'action sociale et solidaire. Dans le prolongement de l'action en santé et prévoyance mise en oeuvre par la MGEFI, la MASFIP accompagne, oriente et aide ses 271 330 adhérents et leur famille tout au long de leur vie, en s'inscrivant dans une démarche d'entraide et de solidarité.

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration composé de 24 administrateurs, au sein duquel la présidente est élue. Son fonctionnement repose sur des salariés de droit privé et des collaborateurs fonctionnaires en détachement.

Le réseau de proximité de la MASFIP est constitué de 166 délégués, représentant les adhérents à l'Assemblée Générale et de près de 1000 militants locaux, bénévoles, investis dans la solidarité au sein de comités départementaux.

Des Conseillers Mutualistes sont aussi présents dans les 28 bureaux de la MASFIP en France et dans les départements d'Outre Mer.

La MASFIP met en oeuvre son action sociale et solidaire principalement en accompagnant ses adhérents vers les dispositifs d'aides légales et en les orientant vers des partenaires.